



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Requête aux fins de saisine du conseil de prud'hommes (CPH) par un salarié (Formulaire 15586*09)

Accéder au Formulaire – Cerfa 15586*09

Permet au salarié de saisir le conseil de prud'hommes (CPH) en cas de litige entre un salarié et l'employeur (ou le représentant de l'employeur) ou de litige entre salariés né à l'occasion du travail.



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R45128>